



HAL
open science

Envois de fonds des travailleurs immigrés turcs. Evolutions et contributions au développement économique

Deniz Akagül

► **To cite this version:**

Deniz Akagül. Envois de fonds des travailleurs immigrés turcs. Evolutions et contributions au développement économique. Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, 1992, CEMOTI, 13 (1), pp.81-93. <10.3406/cemot.1992.1001>. <hal-04665145>

HAL Id: hal-04665145

<https://hal.science/hal-04665145v1>

Submitted on 31 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Envois de fonds des travailleurs immigrés turcs. Evolutions et contributions au développement économique

Deniz Akagül

Citer ce document / Cite this document :

Akagül Deniz. Envois de fonds des travailleurs immigrés turcs. Evolutions et contributions au développement économique. In: CEMOTI, n°13, 1992. L'immigration turque en France et en Allemagne. pp. 81-93;

doi : <https://doi.org/10.3406/cemot.1992.1001>

https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_1992_num_13_1_1001

Fichier pdf généré le 28/03/2018

ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS EMIGRES TURCS : EVOLUTIONS ET CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Deniz AKAGÜL

Depuis l'arrivée des recruteurs allemands en 1958 suivie de la signature en octobre 1961 d'un accord germano-turc, l'émigration turque joue un rôle important dans les équilibres macro-économiques en Turquie, en atténuant non seulement les tensions exercées sur le marché d'emploi¹, mais aussi la contrainte des paiements extérieurs par les envois de fonds qu'elle engendre : plus de 34 milliards de dollars depuis 1965, soit 33% des exportations, 20% des importations ou encore 51% du déficit commercial de la Turquie durant la période 1965-90. Tels sont les quelques chiffres qui illustrent l'ampleur des envois de fonds des travailleurs turcs à l'étranger, sans compter les envois en nature (importations sans contrepartie) et ceux transitant par des voies non officielles.

L'importance de ces envois pour la Turquie apparaît également dans ses rapports avec la Communauté européenne. La libre circulation constitue en effet l'une des pommes de discorde entre la Communauté et la Turquie voire, selon certains, l'obstacle principal à l'adhésion de la Turquie². Pour celle-ci, il s'agit d'une compensation de l'union douanière dont les effets sur sa balance commerciale se passent de commentaire, vu l'écart de développement qui sépare les économies développées de la Communauté et celle de la Turquie. Ainsi, le Premier ministre Özal, avant de poser la candidature turque à la Communauté, déclarait en 1986 que "... si nous entrons dans le Marche Commun - ou disons dans l'union douanière qui est l'un des buts de la CEE, - notre industrie connaîtra des problèmes et nos importations augmenteront. Cela devrait être compensé par le libre mouvement des travailleurs turcs. Le traité de Rome prévoit que trois éléments doivent circuler librement dans l'Europe unie : les biens, le capital et la force de travail, afin de créer un large marché des marchandises et du travail qui doit déboucher sur une situation économique beaucoup plus saine. Si l'on interdisait la libre circulation aux Turcs, cela déboucherait sur le contraire : l'augmentation des importations ne serait pas contrebalancée"³.

On comprend mieux l'insistance des Turcs lorsqu'on sait qu'en dépit de l'arrêt de l'immigration en 1973-74 par les pays européens et de la réorientation des flux vers les pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient, les migrants turcs sont bien plus nombreux dans les pays de la Communauté que dans d'autres pays. En 1988, selon les sources turques, 834 445 travailleurs se trouvaient dans les pays de la Communauté, soit 79% des travailleurs turcs à l'étranger. Signalons au passage la très nette concentration des effectifs en R.F.A. où travaillaient 625 345 turcs (soit 59% des

travailleurs à l'étranger et 75% des travailleurs dans la C.E.). Si l'on ajoute les inactifs, le nombre de ressortissants turcs résidant dans les pays de la Communauté atteignait la même année environ 2,2 millions. Tandis que 108 290 travailleurs turcs, soit environ 10% des effectifs à l'étranger, se trouvaient dans les pays arabes du Moyen-Orient. Les 11% restant résidaient dans leur grande majorité dans les autres pays européens.

Perçue comme un phénomène conjoncturel au départ, l'émigration turque est devenue structurelle, en particulier depuis l'arrêt de l'immigration par les pays européens. Ce changement va modifier de façon radicale les déterminants des envois de fonds.

Changements dans les déterminants de l'évolution des envois de fonds

Jusqu'en 1974 l'évolution des envois de fonds obéit à celle des flux migratoires. En effet, le nombre de travailleurs turcs à l'étranger, négligeable au début des années soixante, dépassait cette année là les 650 000, tandis que le montant des envois de fonds atteignait 1,4 milliards de dollars. Selon les résultats de travaux économétriques, l'élasticité des envois de fonds par rapport au nombre d'émigrés varie entre 0,41 et 0,47 dans les cas turc, grec et yougoslave : ce qui implique qu'un travailleur supplémentaire entraîne une augmentation des envois de fonds de 822 à 932 dollars. Ces résultats sont relatifs à la période 1962-79 et doivent être révisés à la hausse pour les années récentes⁴. Cependant, à partir de la seconde moitié des années soixante-dix, cette relation simple perdra de sa pregnance et les envois de fonds vont désormais évoluer sous l'influence complexe à la fois des variables démographiques et des variables financières. Ces dernières, qui déterminent les propensions moyennes à envoyer des fonds, vont prendre de l'importance à mesure que les effectifs dans les pays d'accueil vont se stabiliser. Tandis que les variables démographiques comme la composition par âge et par sexe de la population émigrée vont modifier durablement ces propensions et transformer la relation directe entre les effectifs émigrés et les envois en une relation inverse⁵.

En effet la relation entre les variations des effectifs et celles des envois va devenir inversement proportionnelle sous l'effet, d'une part, des retours définitifs au pays qui, tout en diminuant les effectifs, vont engendrer des augmentations à court terme, et d'autre part le regroupement des familles qui, tout en alimentant les effectifs sur place, vont réduire les envois d'une manière structurelle. L'évolution des envois de fonds terminait la phase de forte croissance en 1974 pour entrer dans une période marquée par d'importantes fluctuations, alors que la proportion d'inactifs dans la population émigrée turque en R.F.A. passant de 33% à 58% entre 1973 et 1985, augmentait considérablement. Cette hypothèse selon laquelle, lorsque la composition par âge et par sexe se modifie en faveur des femmes et des enfants (donc lorsque le mouvement migratoire se solde par une

augmentation de la proportion des inactifs), les envois de fonds diminuent, est confirmée sur la période 1962-1979⁶. La part des envois de fonds destinée auparavant à l'entretien de la famille restée en Turquie est consacrée aux besoins de consommation de la famille résidant désormais dans les pays d'accueil. En outre, étant donné l'importance de l'écart du coût de la vie entre les pays d'accueil et la Turquie, le regroupement familial réduit aussi la propension à épargner des migrants, de par l'augmentation des dépenses de consommation.

Cette relation inverse doit vraisemblablement jouer dans le cas des envois de fonds des travailleurs turcs installés en Europe plutôt que dans celui des envois en provenance des pays arabes du Moyen-Orient, comme en témoigne l'écart important entre les taux d'activité des migrants turcs dans ces deux zones. En effet, le taux d'activité des émigrés turcs du Moyen-Orient, qui avoisine les 90%, est de loin supérieur à celui des Turcs résidant dans les pays de la Communauté européenne qui oscille autour de 40% et qui accuse une tendance à la baisse tout au long des années quatre-vingt. Les migrants qui se rendent au Moyen-Orient dans le cadre des contrats passés par les firmes turques de bâtiment et de travaux publics n'ont pas la possibilité administrative (et probablement n'ont pas l'intention) de s'y installer durablement avec leurs familles, comme c'est le cas des migrants résidant dans les pays européens. Il en résulte que l'évolution des envois de fonds en provenance des pays du Moyen-Orient est essentiellement déterminée par la première relation, directe, entre les effectifs dans les pays d'accueil et les envois, et que les autres variables démographiques ainsi que les variables financières ont un effet négligeable. Toutefois, étant donné que la majorité des migrants turcs sont installés dans les pays de la Communauté européenne, leurs envois ont une influence importante sur l'évolution de l'ensemble, en dépit de leurs propensions à épargner inférieures à celles du Moyen-Orient.

Dans le cas européen, on peut ajouter une deuxième conséquence des regroupements familiaux, qui est d'accroître l'importance des variables financières, dans la mesure où la part des envois destinée aux familles restées en Turquie se réduit et où la part destinée à l'achat d'actifs en Turquie tend à croître. Les envois deviennent ainsi plus sensibles vis-à-vis des variables financières, dès lors qu'il s'agit du placement de l'épargne qui peut être aussi bien placée dans les pays d'accueil.

Afin d'attirer cette épargne, les pouvoirs publics turcs ont pris des mesures spécifiques d'incitation dont la plus importante fut la prime de change. Parmi les pays exportateurs de main d'oeuvre, la Turquie fut le seul pays à avoir pris ce type de mesure (entre 1966 et 1970 et entre 1974 et 1980)⁷. Différentes études confirment l'importance du taux de change sur le niveau des envois de fonds⁸. Cependant, une autre étude fait apparaître que cette prime n'a pas eu un effet significatif sur les envois de fonds⁹. La

raison de ce phénomène réside vraisemblablement dans la surévaluation de la livre turque en général, en particulier dans les années soixante-dix, de telle sorte que la prime offerte n'a pas pu résorber l'écart entre le taux de change officiel et celui du marché noir. Une grande partie des envois de fonds transitant par ce marché noir, dont le volume global atteignait, selon une étude de la Banque mondiale, environ 2 milliards de dollars en 1978-79, on peut estimer que c'est bien la surévaluation de la livre qui est à l'origine de la baisse des envois de fonds officiellement observée durant cette même période¹⁰. Parmi les mesures d'incitation, on peut également citer la prime offerte aux comptes convertibles en devises ouverts par les travailleurs émigrés. Mais ce différentiel d'intérêt ne semble pas avoir eu d'effets significatifs sur les transferts de l'épargne des migrants turcs. En 1979, année où l'économie turque plongea dans une crise profonde, 56% de l'épargne des migrants turcs resta dans les pays d'accueil¹¹. Ces observations montrent que les variables psychologiques, à savoir la confiance en la sûreté et en la liquidité des actifs et donc en la santé de l'économie turque en général, jouent un rôle plus important que les mesures d'incitation. Par ailleurs, la conjoncture économique dans les pays d'accueil, en particulier en R.F.A., apparaît de loin comme la variable financière la plus décisive. En effet, selon les travaux économétriques, l'évolution des envois de fonds est étroitement corrélée avec la croissance économique en R.F.A. sur l'ensemble de la période 1962-79 (et ceci à la fois pour l'ensemble des envois et pour les envois par tête)¹². L'élasticité des envois de fonds des travailleurs turcs par rapport à la croissance du P.I.B. en R.F.A. est de 1,67. Toutefois, il est à noter que cette élasticité est supérieure à celle de 1,49 observée pour l'ensemble des travailleurs migrants en R.F.A. ; soit un écart de 12%. Cet écart est lié à la différence d'offre de main d'oeuvre turque et des autres pays exportateurs de main d'oeuvre. Aussi, est-on amené à observer que la variable capte l'effet des effectifs, qui souligne l'importance de la variable démographique dans le cas turc.

Un phénomène apparu pendant les années quatre-vingt et qui tend à accroître l'impact des variables financières mérite d'être évoqué pour mieux prévoir l'évolution future. Il s'agit de la tendance de plus en plus marquée des émigrés turcs à s'installer définitivement dans les pays d'accueil en Europe, alors que, pendant les années soixante et soixante-dix, la tendance dominante était de travailler pendant 4 à 6 ans au terme desquels les émigrés rentraient après avoir accumulé une épargne qui leur permettait de s'établir à leur compte en Turquie. Selon les sondages effectués en 1980 dans les huit grandes agglomérations de la R.F.A., 40% des personnes interrogées désiraient s'installer durablement, voire définitivement, en R.F.A. En 1985 et 1986, dans des enquêtes analogues, ce taux était passé respectivement à 56% et 61%¹³.

Corollairement, on observe que bon nombre d'émigrés turcs se sont installés à leur compte. Ce phénomène, qui s'est amorcé vers la fin des années

soixante-dix au Royaume-Uni et qui s'est poursuivi en France, en R.F.A. et aux Pays-Bas, a pris des dimensions considérables. En 1988, le nombre d'entreprises appartenant à des émigrés turcs s'élevait à plus de 30 000 en R.F.A., environ 5 000 en Angleterre, 3 000 en France et 2 500 aux Pays-Bas. Les 105 000 emplois créés par les entreprises turques en R.F.A. correspondaient à plus du sixième de la population active et à 8% de la population totale turque dans ce pays. Le montant des capitaux investis dans ces PME s'établissait à 5,1 milliards de deutschemarks. Lorsqu'on sait que le total des investissements directs allemands en Turquie s'élevait à 218,2 millions de deutschemarks pour l'ensemble de la période 1954-85, ces investissements sont loin d'être négligeables. Le chiffre d'affaires des entreprises installées en R.F.A. atteignait la même année 23,4 milliards de deutschemarks¹⁴. Un dernier élément et non des moindres qui témoigne de l'originalité de ce phénomène est la diversité des secteurs d'activité (55), alors que les migrants d'autres pays concentraient leurs investissements dans quatre activités seulement (restauration, alimentation, agences de voyage et magasins de textiles). Ces données, tout en confirmant la stabilisation des effectifs, constituent le signe précurseur d'un affaiblissement des liens économiques des migrants avec la Turquie, qui dans l'avenir risquent d'influencer négativement les envois de fonds.

Envois de fonds et équilibres macro-économiques

L'un des avantages de l'émigration, évoqués souvent par les spécialistes, est que les envois de fonds, en remédiant aux déficits chroniques de la balance des paiements et en incitant la production intérieure et l'investissement, contribuent au développement économique des pays exportateurs de main-d'oeuvre. En distinguant la part destinée à l'entretien de la famille restée en Turquie et celle destinée aux placements, on peut dire que les envois de fonds constituent un facteur de relance économique qui s'exerce par deux mécanismes de transmission. Dans le premier cas il s'agit d'une relance par la demande de type keynésien, alors que dans le second cas il s'agit d'une relance par l'investissement de type classique, qui agit directement sur l'offre.

Les envois destinés à l'entretien des familles restées en Turquie, créant une demande additionnelle de biens de consommation, semblent avoir stimulé la production et l'emploi en Turquie, en particulier pendant la première phase d'émigration, avant de s'affaiblir sous l'effet du regroupement familial. Toutefois signalons que ces effets positifs de relance de type keynésien sont limités par la capacité de l'offre nationale et que la partie de la demande additionnelle non satisfaite par l'offre nationale provoque à la fois l'augmentation des importations de biens de consommation, qui réduit d'autant l'effet positif des envois sur la balance des paiements, et des pressions inflationnistes lorsque les importations font l'objet de limitations quantitatives. Bien qu'il n'y ait pas de données qui

permettent de chiffrer ces différents effets, certains indices nous laissent croire que l'effet sur la production nationale de biens de consommation l'emporte sur celui relatif aux importations et à l'inflation, dans la mesure où cette demande additionnelle s'est vraisemblablement orientée davantage vers les biens de consommation dont la production est développée en Turquie.

Quant aux envois destinés aux placements en Turquie, dont la part dans l'ensemble des envois s'accroît avec l'installation à long terme des migrants turcs en Europe, leur effet de relance dépend étroitement de leur orientation sectorielle : dans un pays en développement comme la Turquie, les investissements dans le secteur industriel sont plus bénéfiques que dans le tertiaire et l'immobilier.

Différentes études montrent cependant que les migrants turcs ont une nette préférence pour les placements dans le tertiaire et l'immobilier¹⁵ et que la part des envois destinée à l'industrialisation reste faible¹⁶. Pourtant, ce ne sont pas les mesures d'incitation qui manquèrent pour attirer ces fonds vers les investissements industriels, et le cas turc, avec des tentatives d'orientation originales, témoigne d'une riche expérience.

Tentatives d'orientation des flux vers les investissements productifs

Parmi les pays exportateurs de main-d'oeuvre la Turquie fut le premier à prendre des mesures d'incitation pour orienter l'épargne des migrants vers les investissements productifs¹⁷. Dès 1963, un système de coopératives rurales, financées par les travailleurs migrants, fut lancé. Pour participer à ce système, baptisé "Coopératives de développement de village" (*Köy Kalkındırma Kooperatifleri*), les migrants devaient verser une certaine somme avant leur départ ; ils bénéficiaient en contrepartie d'une position privilégiée dans les listes des candidats au départ. Le versement devait être suivi d'une série d'autres cotisations envoyées de l'étranger¹⁸. Le système visait à réduire le chômage en créant des emplois pour ceux qui restaient en Turquie et à préparer la réinsertion des migrants à leur retour.

Après un bon départ, en 1965 environ une douzaine de coopératives furent créées dans le secteur agro-alimentaire. Cependant, le système ne tarda pas à souffrir de la croissance vertigineuse de l'émigration. Au lieu d'être une fin en soi, des pseudo-coopératives furent créées pour faciliter l'émigration. En dépit des mesures plus strictes prises par le ministère des Affaires rurales en 1971, la situation se détériora ; en 1973, les cotisations des membres ne couvraient que 21% des budgets. Finalement, le système fut abandonné en 1975. Le bilan de cette expérience est impressionnant ; entre 1965 et 1975, près d'un millier de coopératives qui comptaient 42 000 membres dont 22 700 migrants, furent autorisées. Les envois de fonds destinés à ces coopératives représentèrent 66 millions de livres (environ 7 millions de dollars) sur un budget total de 645 millions (environ 65 millions

de dollars).

Les coopératives créées réellement ne firent pas long feu. Parmi les raisons de leur échec, la plus importante fut l'absence de planification régionale et sectorielle qui aurait facilité leur insertion dans l'économie. En effet, elles concentrèrent leur production sur un petit nombre de produits dans le secteur alimentaire, entraînant des excédents. En second lieu, leur développement se heurta à l'insuffisance des ressources mises à leur disposition pour l'assistance technique. Enfin, le manque de formation des gestionnaires joua un rôle non négligeable dans leur faillite.

La deuxième tentative de drainage des envois vers les investissements productifs, qui date des années soixante-dix, concerna les sociétés ouvrières (*İşçi Şirketleri*), créées par des migrants turcs en Europe¹⁹. Les premiers résultats étaient d'autant plus encourageants que la majorité de ces sociétés s'installaient dans les régions d'origine des actionnaires les moins développées de la Turquie²⁰. Leur nom populaire de *Hemşehri Şirketi* (société d'originaires de la même ville) témoigne de l'attachement de ces derniers au pays d'origine.

Devant cette évolution, les pouvoirs publics turcs et allemands décidèrent d'appuyer ces sociétés. Chacun y trouvait son compte, puisqu'elles offraient au côté turc la possibilité d'orienter les envois de fonds vers les investissements productifs, tandis que pour les Allemands, qui songeaient à inciter au retour, elles facilitaient la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine. En 1974, le ministère allemand de la Coopération économique offrit son soutien à la création d'une organisation (*Verband Türkischer Arbeitnehmergeellschaften*) constituée par les migrants actionnaires des sociétés ouvrières, en même temps qu'une organisation parallèle fut créée à Ankara. Ces initiatives furent suivies, en 1975, par la signature d'un accord germano-turc, pour financer un programme commun qui apportait des aides dans divers domaines : choix des possibilités d'investissement, formation de cadres, relations publiques et prêts financés sur fonds spécial alimenté par les deux Etats. En 1975, fut créée à l'initiative du gouvernement turc, la Banque d'Etat de l'Industrie et de l'Investissement Ouvrier (*Devlet Sanayi ve İşçi Yatırım Bankası - DESIYAB*) destinée à offrir aux investisseurs un soutien à la fois technique et financier²¹.

Cependant, en dépit de ces soutiens publics, l'expérience est loin d'être une réussite. En 1989, sur les 483 sociétés ouvrières créées à cette date, 67 avaient fait faillite, 133 connaissaient des difficultés financières, alors que 181 absorbées par d'autres firmes avaient perdu le statut de société ouvrière et que le sort des 102 restantes demeurait inconnu²². A l'origine des difficultés on cite souvent le choix de la localisation motivé par l'aspect sentimental (justifié certes par l'attachement au pays), reléguant au second plan les critères économiques. En effet, l'installation dans des régions rurales

déficitaires en infrastructures et éloignées des marchés pesa sur les coûts et suscita très vite des difficultés financières ; la faiblesse dans la gestion et le marketing aggravèrent encore leurs problèmes. En dernier lieu, on peut évoquer les difficultés de l'économie turque pendant les années soixante-dix qui nuisaient au climat de stabilité nécessaire durant leur démarrage. Dès le départ, ces sociétés durent faire face à une inflation galopante et aux pénuries d'approvisionnement de biens intermédiaires importés.

Méfiance des migrants à l'égard des projets collectifs

A côté des effets dissuasifs des échecs des coopératives de développement de village et des sociétés ouvrières, la raison de la faiblesse des envois destinés à l'industrialisation semble résider dans l'influence de l'héritage culturel qui fait que les épargnants se méfient des projets collectifs. Déjà au début des années soixante-dix les résultats d'une enquête témoignaient de cette méfiance : environ 90% des migrants interrogés refusaient de participer à un projet collectif, alors que 3% seulement émettaient un avis favorable²³. En effet, comme le confirment différentes enquêtes, les migrants turcs ont une forte tendance à investir dans les petites entreprises individuelles de services ou dans l'immobilier²⁴. Une autre enquête plus récente réalisée par SIAR (Sosyal ve İktisadi Araştırmalar A.Ş.) en juin 1985 donne des résultats similaires ; seulement 15% des migrants rentrant définitivement en Turquie pensaient placer une partie de leur épargne dans les investissements productifs, tandis que 85% déclaraient leur préférence pour les placements dans l'immobilier et le secteur tertiaire. La majeure partie de ces derniers avaient l'intention de placer leur épargne dans l'achat de maisons, d'appartements, de terrains, pour s'assurer d'un revenu²⁵.

Conclusion

Au terme de cette analyse sur l'évolution des envois de fonds, il apparaît que les effets des variables démographiques l'emportent sur ceux des variables financières, si bien qu'à long terme les envois de fonds dépendent étroitement de la politique d'immigration des pays de la Communauté. Qui plus est, avec l'arrêt de l'immigration, les travailleurs sur place, en s'installant durablement dans ces pays, ont tendance à réduire leurs envois. Ces observations témoignent de l'enjeu de la libre circulation de la main d'oeuvre dans l'équilibre extérieur de l'économie turque. Pour l'instant, la Turquie en reprenant le calendrier de l'union douanière semble miser sur d'autres atouts que la libre circulation des travailleurs turcs dont la mise en application est ajournée par les pays de la C.E.

Quant à la contribution de ces envois de fonds au développement économique, il est difficile d'affirmer qu'elle est optimale, bien que les idées originales n'aient pas manqué pour les orienter vers l'industrialisation,

comme en témoignent les expériences de coopératives de développement de village et de sociétés ouvrières.

Un dernier élément de réflexion, et non le moindre sur la contribution des envois de fonds au développement économique concerne les difficultés d'une analyse en termes de coûts-avantages. Bien que le facteur travail soit considéré au même titre que le capital par l'analyse économique classique, une différence fondamentale les distingue dans le traitement statistique. Dans une balance des paiements, si les flux de capitaux (prêts et investissements directs) ainsi que leurs revenus (intérêts et transferts de bénéfiques) bénéficient d'un traitement symétrique, celui du facteur travail présente en revanche une asymétrie pour la bonne et simple raison que les flux de ce facteur sont enregistrés en nombre d'individus, alors que leurs revenus (envois de fonds) le sont en unités monétaires. Mais cette asymétrie ne justifie aucunement que l'on comptabilise les envois de fonds sous la rubrique des transferts sans contrepartie au même titre que les dons, dans la mesure où la contrepartie existe bel et bien en nombre d'individus.

Dès lors on peut s'interroger sur cette contrepartie qui constitue un coût pour la Turquie et un gain pour les pays importateurs de main d'oeuvre. Si certains soutiennent que ce coût est nul, vu le niveau du sous-emploi en Turquie, il n'est pas sûr que les flux migratoires aient bien puisé dans le stock de chômeurs, et que la Turquie n'ait pas subi de pertes sur le plan de la qualité de ses ressources en main d'oeuvre²⁶. Le moins qu'on puisse dire est qu'il s'agit d'un optimum de second rang pour la Turquie. Quant au gain des pays d'accueil, il correspond à l'accroissement de production assuré par la main-d'oeuvre immigrée dont la formation fut prise en charge par la Turquie²⁷. Ces remarques, tout en soulignant la nécessité d'approche d'une vision globale du phénomène migratoire, nous rappellent sa dimension humaine.

NOTES

1. Selon nos calculs, les flux migratoires ont résorbé environ un cinquième du surplus de main-d'oeuvre officiellement recensé en Turquie. Toutefois, les effets sur la qualité de la main-d'oeuvre disponible sur le marché turc sont sujets à des réserves, dans la mesure où ces flux ont puisé dans le stock de main-d'oeuvre la mieux formée.
2. Selon l'article 12 de l'accord d'Ankara (1964) et l'article 36 du Protocole Additionnel (1970) qui reprend les mêmes principes, la libre circulation des travailleurs entre les Etats membres de la Communauté et la Turquie devait se réaliser le 1er décembre 1986.

Celle-ci fut ajournée *sine die* par la Communauté.

3. *Le Monde* du 13 décembre 1986, p.11.
4. Gurushri Swamy, *International Workers' Remittances : Issue and Prospects*, Washington, World Bank Staff Working Paper n°481, 1981.
5. Bien qu'une première tentative d'explication consiste à dire que ces fluctuations s'expliquent en partie par celles du taux de change du dollar vis-à-vis des principales monnaies européennes, en particulier vis-à-vis du deutschmark, il n'en est rien. Les envois convertis en DM, aux taux de change courants donnent les mêmes tendances, encore amplifiées. Il convient donc de chercher ailleurs l'origine de ces fluctuations.
6. Gurushri Swamy, *op. cit.*
7. Les taux appliqués ont fait l'objet de plusieurs remaniements. Par exemple, le 10 mai 1979, le taux de change offert aux envois de fonds était 47,1 livres \$, alors qu'il était fixé à 26,5 livres \$ pour les autres opérations. Soit une prime de 78% par rapport au taux normaux. Ce taux a été ramené à 42,1 livres \$ le 10 juin 1979. Si cette prime a engendré une entrée de 639 millions de dollars au mois de mai, la baisse du cours qui a suivi a détourné les envois de fonds vers le marché noir et a ramené ceux qui empruntaient la voie officielle à un niveau inférieur à ceux des années précédentes. La volatilité du taux appliqué aux envois semble avoir eu un effet négatif à long terme.
8. Selon l'une de ces études, l'élasticité des envois de fonds par rapport au taux de change est de 40,5% sur la période 1965-80. Cf. Tansu Çiller, *Dünyada ve Türkiye'de kur politikaları ve sorunları*, Istanbul, Istanbul Sanayi Odası Yayınları n°13, 1983, p. 128.
9. Gurushri Swamy, *op. cit.*
10. "Turkey, Policies and Prospects for Growth", Washington, World Bank, Europe, Middle East and North Africa Regional Office, 1980.
11. Gurushri Swamy, *op. cit.*
12. Faruk Şen, "Yurt Dışındaki Türk Varlığı : sorunlar, beklentiler", communication présentée au colloque *30. yılında yurt dışındaki Türkler : varolma savaşımının anatomisi*, Türkiye Sosyal Ekonomik Siyasal Araştırmalar Vakfı et Türkiye Araştırmalar Merkezi, 24-25 octobre 1989, Istanbul. Selon le sondage effectué en février 1986

auprès de 647 travailleurs turcs résidant dans les huit grandes agglomérations de la R.F.A., environ 40% envisageaient de s'installer définitivement dans ce pays. Tandis que pour ce qui comptaient rentrer en Turquie, la date de retour était relativement éloignée ; 21% des personnes interrogées envisageaient de rentrer en Turquie au bout de 10 ans, 16% au bout de 6 ans, 14% au bout de 3 ans et 6% seulement prévoyaient un retour dans un an.

14. Ces chiffres sont avancés par Türkiye Araştırmalar Merkezi à Bonn, voir l'article de Faruk Şen, "Avrupa'da Türk Ekonomisi", paru dans le quotidien turc *Milliyet* du 23 février 1989.
15. Cf. SIAR (Sosyal ve İktisadi Araştırmalar A.Ş.), *Survey on the questions related to the reintegration of the returnees from Federal Republic of Germany*, Istanbul, juin 1985.
16. Selon les calculs de Stéphane de Tapia, "la part des transferts effectuée à l'industrialisation est restée faible, de 2 à 5% du total ..." ("Épargne populaire et émigration : une voie originale de l'industrialisation", in : Paul Dumont et François Georgeon (dir.), *La Turquie au seuil de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1991, pp. 47-66.
17. Voir à ce propos Rien Van Gendt, *Services pour le retour et la réinsertion des travailleurs émigrés*, Paris, O.C.D.E., 1977 et *La Chaîne Migratoire*, Paris, O.C.D.E., 1978.
18. Selon la réglementation, les migrants devaient apporter au moment de leur départ 20% du budget prévu et s'engager à réunir en outre 40% des fonds nécessaires avec des envois de l'étranger. L'Etat s'engageait à prêter le reste du capital.
19. La première de ces entreprises fut créée vers la fin de 1966. La totalité des 65 entreprises créées jusqu'en 1974 étaient dans le secteur industriel : 26 entreprises de biens de consommation, 29 de biens intermédiaires et 10 de biens d'équipement. Sami Güven, *Dış göç ve işçi yatırım ortakları*, Ankara, Türkiye ve Ortadoğu Amme İdaresi Enstitüsü Yayınları n°168, 1977.
20. Parmi les 57 sociétés ouvrières recensées par Güven en 1975, 34 (soit 60%) étaient installées dans les zones de développement prioritaire (Güven, *op. cit.*, p. 175). En 1982, des 322 sociétés retenues dans l'enquête Desiyab, 80 étaient installées en Anatolie centrale, 74 dans la région de la mer Noire, 57 dans celle de Marmara, 48 en Égée, 30 en Anatolie orientale, 18 dans la région méditerranéenne et 15 dans le Sud-Est (Stéphane de Tapia, *op. cit.*).

21. Notamment en proposant des projets d'investissements prévus dans les plans de développement, des études de préinvestissement pour les projets retenus, des crédits et une assistance sur les plans technique et de gestion.
22. "Türk İşçi Şirketleri Ortakları Dayanışma Birliği 1. Kongresi Çalışma Raporu Köln", paru dans le quotidien turc *Milliyet* du 12 octobre 1989.
23. Bernard Kayser, *Les retours conjoncturels de travailleurs migrants*, OCDE, Paris, 1972, p. 44.
24. D'après les résultats d'une enquête réalisée par Nermin Abadan en 1970 sur un échantillon de travailleurs turcs résidant en R.F.A., 50% des personnes interrogées comptaient utiliser leur épargne dans l'achat d'immobilier en Turquie, tandis que 49% pensaient l'utiliser pour s'installer dans le tertiaire pour leur propre compte et que seulement 1% projetaient d'acheter des actions (Bernard Kayser, *op. cit.*, p. 43).
25. SIAR, *op. cit.*
26. Selon l'OCDE, "dans le cas de la Turquie, les émigrants sont généralement recrutés dans la minorité de la population active qui est la plus instruite, la mieux formée sur le plan professionnel et la mieux informée des possibilités de trouver un emploi à l'étranger", *Etudes Economiques*, Paris, août 1976, p. 42.
27. En 1973, le chef des études économiques de la Fédération des industries allemandes Wolfgang Baumann déclarait qu'"il n'y aurait plus d'économie allemande sans eux (les travailleurs immigrés)" et "qu'ils représentaient 10% de la main d'oeuvre. Les perdre équivaldrait en proportion à 7 millions d'ouvriers en moins dans la main-d'oeuvre américaine, ce qui entraînerait la ruine de l'économie des Etats-Unis", "Les problèmes économiques posés par la main-d'oeuvre immigrée en Europe Occidentale", *Problèmes Economiques*, Paris, n°1336, 5 septembre 1973.

Les envois de fonds des travailleurs émigrés turcs

Années	Nombre de départs(1)	Envois de fonds(2)	Envois en % des exportations	Envois en % des importations	Envois en % du déficit du commerce extérieur
1964	66,2	9	2	2	7
1965	51,5	70	15	12	59
1966	34,4	115	23	16	49
1967	8,9	93	18	13	55
1968	43,2	107	21	14	40
1969	104	141	26	18	53
1970	129,6	273	46	29	76
1971	88,4	471	70	40	95
1972	85,2	740	84	47	109
1973	135,8	1183	90	56	151
1974	20,2	1426	93	38	63
1975	4,4	1312	94	28	39
1976	10,6	982	50	19	31
1977	19,1	982	56	17	24
1978	18,9	983	43	21	42
1979	23,6	1694	75	33	60
1980	28,5	2071	88	37	65
1981	58,8	2490	53	28	59
1982	49,4	2187	38	25	71
1983	52,5	1554	27	17	44
1984	45,8	1807	24	18	61
1985	47,4	1774	22	16	60
1986	35,6	1696	22	16	55
1987	40,8	2102	20	16	65
1988	53	1776	15	13	100
1989	49,9	3040	26	19	72
1990	47,7	3246	25	14	34

(1) En milliers

(2) En millions de \$.

Source : Devlet Planlama Teşkilati (Ankara) et calculs personnels.